

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE
DE BRETAGNE OCCIDENTALE**

- Vu le code de l'éducation articles L.613-1 et L. 712-2,
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au Master
- Vu les propositions de M. le directeur de l'UFR droit et sciences économiques,

ARRETE

ARTICLE 1 :

Le jury d'examen du Master Administration économique et sociale, pour l'année universitaire 2023/2024, est composé comme suit :

**Semestres 7 et 8 - Parcours Direction des structures médico-sociales et délivrance de la
Maîtrise**

<u>Présidente du jury</u>	RIHA Evelyne	Enseignante Contractuelle
<u>Vice-présidente</u>	DEMESLAY Isabelle	MCF
<u>Membres titulaires</u>	DEMESLAY Isabelle	MCF
	HENTIC-GILIBERTO Michelle	Enseignante Contractuelle
<u>Membre suppléant</u>	WEILL Pierre Edouard	MCF

Semestres 9 et 10 - Parcours Direction des structures médico-sociales et délivrance du Master

<u>Présidente du jury</u>	HENTIC-GILIBERTO Michelle	Enseignante Contractuelle
<u>Vice-présidente</u>	RIHA Evelyne	Enseignante Contractuelle
<u>Membres titulaires</u>	DEMESLAY Isabelle	MCF
	RIHA Evelyne	Enseignante Contractuelle
<u>Membre suppléant</u>	KERTOUS Mourad	MCF - Directeur du département AES
	ROHOU Patrick	Professionnel - Directeur de structures

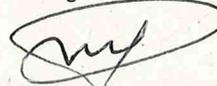
**Samestre 9 et 10 - Parcours Management et formation en santé - Cadre de santé et délivrance
du Master**

<u>Présidente du jury</u>	BIAGINI Sandrine	MCF
<u>Membres titulaires</u>	HENTIC-GILIBERTO Michelle	Enseignante contractuelle
	TROADEC Alain	responsable IFCS
<u>Membres suppléants</u>	JAMET François	IFCS
	LERAY Yvan	MCF IUT BREST
	OLIVE Sandrine	IFCS

ARTICLE 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Fait à Brest, le 14 novembre 2023
Pour le Président de l'Université,
P/d le Vice président formation tout au long de la vie
en charge de la CFVU



Abdeslam MAMOUNE

